



Le 23 octobre 2019

M. Andrew Scheer, député
Chef de l'opposition officielle
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur le Chef de l'opposition,

Au nom de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS), je vous écris pour vous féliciter de la performance électorale du Parti conservateur du Canada et vous offrir l'appui de notre association à votre rôle de chef de l'opposition officielle : nous avons hâte de travailler avec vous et le PCC pour bâtir un Canada plus juste, meilleur et plus équitable pour tous.

L'ACTS est la porte-parole nationale des travailleuses et travailleurs sociaux au Canada. Elle travaille à renforcer et à promouvoir la profession tout en faisant avancer les enjeux de justice sociale. L'ACTS est reconnue pour son engagement envers l'équité et les droits de la personne.

À cette fin, la prochaine étape cruciale pour assurer la santé et le bien-être des Canadiens, ainsi que pour faire face à la crise actuelle des opioïdes et réduire le fardeau financier des soins de santé dans notre pays est d'atteindre la *parité en santé mentale*.

La *parité en santé mentale* est l'idée simple que la santé mentale doit être traitée sur un pied d'égalité avec la santé physique : les preuves montrent que notre santé physique et notre santé mentale sont liées non seulement l'une à l'autre, mais aussi au bien-être social et économique du pays. De plus, le manque de services de santé mentale et de désintoxication opportuns et accessibles est non seulement troublant d'un point de vue humain, mais il entraîne des coûts énormes pour nos systèmes de santé, car les patients engorgent les urgences ou voient leur santé physique diminuer en raison d'une maladie mentale.

Du point de vue de l'ACTS, légiférer la *parité en santé mentale* est le seul moyen de forcer le changement de système requis pour réaliser l'égalité d'accès aux soins de santé mentale et physique, laquelle favorisera le bien-être, créera l'équité et sauvera des vies. De plus, la *parité en santé mentale* a été mise en œuvre avec succès dans d'autres pays : pour en savoir plus sur le contexte, veuillez consulter [notre document de référence à ce sujet](#).

Le gouvernement fédéral a la responsabilité de fournir sans retard une vision et un leadership coordonnés au travail des provinces et des territoires dans ce domaine. Une nouvelle loi visant l'adoption de la *parité en santé mentale* s'appuierait également sur l'héritage du gouvernement conservateur précédent, soit la création de la *Commission de la santé mentale du Canada*, qui a marqué un pas en avant pour les Canadiens.

Lorsque vous développez votre Cabinet fantôme, l'ACTS vous propose d'établir, quelle que soit la composition du cabinet, un critique pour la santé mentale et le bien-être. La création d'un tel rôle de critique renforcerait le leadership de votre parti et perpétuerait votre tradition de soutien à la santé mentale, y compris des stratégies et des plans spécifiques pour lutter contre le suicide.

Enfin, le recrutement et le maintien en poste des professionnels de la santé et des travailleurs sociaux dans les collectivités rurales et éloignées constituent un défi constant, ce que le gouvernement fédéral a reconnu pour d'autres professions en offrant aux infirmières et aux médecins de famille une exemption du Programme canadien de prêts étudiants. Cela dit, un bon nombre de collectivités rurales ou éloignées font face à des crises de santé mentale : nous croyons que l'élargissement aux travailleurs sociaux de la dispense de remboursement de prêt étudiant serait un outil efficace pour améliorer les soins aux collectivités mal servies et pour encourager les professionnels à déménager ou à retourner dans des régions rurales et éloignées.

Nous savons que le PCC est fermement résolu à servir les collectivités rurales et éloignées tout en favorisant le dynamisme de leur économie. Nous croyons que l'annulation des prêts étudiants des travailleurs sociaux servirait ces deux objectifs, et nous serions ravis de discuter plus à fond de nos recommandations avec votre bureau.

L'ACTS se réjouit à l'idée de vous appuyer, vous et votre parti, dans la mise en œuvre de changements positifs pour le Canada. Au nom de la fédération de l'ACTS, nous attendons avec espoir et optimisme vos prochaines actions en tant que chef de l'opposition officielle.

Cordialement,



Janice Christianson-Wood, M. Serv. Soc., TSI
Présidente de l'ACTS